



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le vingt et un du mois de septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 15 septembre 2023.

Etai^{ent} présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de Goderville, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de Goderville, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE
- Mme COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de Goderville
- M. LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	22
Nombre de votants	42

Délibération n° 102/2023

OBJET : BUDGET GENERAL 2023 : DECISION MODIFICATIVE N° 2

OBJET : BUDGET GENERAL 2023 : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14

Considérant que les comptes ci-dessous ont été sous-estimés :

- Articles 60611 – Eau et assainissement : Régularisation des consommations sur exercices antérieurs suite à relevé de compteur
- Article 6231 – Annonces et insertions : Renouvellement de marchés à prévoir
- Article 65548 – Contributions Seine Maritime attractivité et syndicat des rivières Valmont Ganzeville en hausse
- Article 65738 – Régularisation subvention foyer socio-éducatif du Collège André-Gide non réglée pour 2020/2021
- Article 6574 – Régularisation subvention association Saint-François 2022
- Article 10222 – Arrêté de Mr le préfet de Seine maritime du 30/09/2022 : Demande de remboursement d'un trop perçu de 478.34 € sur l'exercice 2021.
- Article 2128 – Maîtrise d'œuvre réalisation de trois ouvrages prioritaires sur la Commune de Manneville La Goupil Impasse des Lilas devis signé en 2018 mais non engagé pour 19 200 €, facture reçue en 2023.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article (chap) – opération	montant	Article (chap) – opération	montant
60611 (011) – Eau et assainissement	7 000,00		
6231 (011) – Annonces et insertions	2 000,00		
65548 (65) – Autres contributions	972,00		
65738 (65) – Autres organismes	2 954,00		
6574 (65) – Subv. aux associations	13 350,00		
022 (022) – Dépenses imprévues	-26 276,00		
Total dépenses	0,00 €	Total recettes	0.00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article (chap) – opération	montant	Article (chap) – opération	montant
10222(10) – FCTVA	478,34		
2128 (21) – Autres agencements et aménagements de terrains	19 200,00		
2188 (21) –Autres immo. corporelles	-19 678,34		
Total dépenses	0,00 €	Total recettes	0.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 36 voix pour et 6 abstentions de Mesdames DHERVILLEZ Pascale, LELIEVRE Linda et SCHUFT Emmanuelle et Messieurs MALO Jean-Claude, QUESADA Antonio et REMOND Franck.

- **D'APPROUVER** la décision modificative décrite ci-dessus

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

**Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE**